

Diplôme Interuniversitaire **DROIT MONÉGASQUE**

**LE DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE " DROIT MONÉGASQUE " EST DESTINÉ À
OFFRIR AUX ÉTUDIANTS ET AUX PROFESSIONNELS UNE SOLIDE CULTURE
INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE DANS LES DOMAINES OÙ LE DROIT
MONÉGASQUE SE DISTINGUE DU DROIT FRANÇAIS**

Cette formation, organisée sur 3 années, s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat conclue en 2021 entre l'Université Côte d'Azur et l'Institut monégasque de formation aux professions judiciaires. Elle est organisée en collaboration avec la Faculté de droit et science politique d'Aix-Marseille Université et l'Université Paris-Panthéon-Assas.

> objectifs

Ce Diplôme garantit à ses futurs titulaires une compréhension facilitée du droit monégasque et une aisance de transposition d'un droit à l'autre.

Il permet aux personnes inscrites d'accroître leurs connaissances des normes applicables dans le pays et d'améliorer leurs performances tant en vue d'une meilleure intégration dans le marché monégasque que, pour ceux qui y exercent, un développement mieux assuré de leurs pratiques.

> enjeux

La Principauté de Monaco est un pourvoyeur important d'emplois et, chaque année, des diplômés des Facultés de droit et science politique d'Université Côte d'Azur et d'Aix-Marseille Université accèdent à des postes valorisants en Principauté. À la rentrée 2025, l'Université Paris-Panthéon-Assas s'ajoutera comme établissement partenaire à ce DIU.

- > Les diplômés en formation initiale pourront se prévaloir de la titularité de ce DIU et seront davantage valorisés car immédiatement performants sur le marché monégasque.
- > Les diplômés en formation continue disposeront d'une vision plus complète et ouverte sur le cadre juridique de la Principauté.

Les + de la formation

- > Des intervenants experts dans leur domaine
- > Une alliance d'universitaires et de praticiens



Pour en savoir plus ➤

univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/diplome-interuniversitaire-droit-monegasque

> programme

- **Durée de la formation :** 3 ans
- **Volume horaire :** 120h de cours (soit 20 h par semestre)
- **Début des cours :** fin septembre
- **Fin des cours :** 8 à 10 semaines après le premier cours
- **Organisation :** 8 cours de 2h30 par semestre.
- Formation en présentiel et formation à distance : chaque cours organisé en présentiel sur un endroit (Nice, Aix)
- sera retransmis en visioconférence dans les deux autres lieux.

1^{ÈRE} ANNÉE

HISTOIRE ET INSTITUTIONS POLITIQUES

(Semestre 1)

- Histoire de la Principauté de Monaco
- Sources internes du droit monégasque
- Sources internationales du droit monégasque
- Droit constitutionnel
- Histoire des traités entre la France et Monaco
- Le Tribunal Suprême
- Le Conseil National
- Les Autorités administratives indépendantes

INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET DROIT DES PERSONNES

(Semestre 2)

- Tribunal de première instance
- Cour d'appel
- Cour de révision
- Organisation des professions judiciaires
- Droit des personnes
- Droit de la nationalité
- Droit de la famille 1
- Droit de la famille 2

2^{ÈME} ANNÉE

DROIT DES OBLIGATIONS ET DROIT COMMERCIAL

(Semestre 3)

- Droit des obligations 1
- Droit des obligations 2
- Propriétés intellectuelles
- Droit du numérique
- Droit fiscal
- Droit commercial
- Droit des sociétés
- Procédures collectives

DROIT PÉNAL ET DROIT ADMINISTRATIF

(Semestre 4)

- Droit pénal général
- Droit pénal des affaires
- Procédure pénale
- Police et sécurité
- Lutte contre le blanchiment
- Droit administratif
- Droits et libertés fondamentaux
- Procédure administrative

3^{ÈME} ANNÉE

PARTICULARITÉS MONÉGASQUES DE DROIT PRIVÉ

(Semestre 5)

- Droit des biens
- Droit des sûretés
- Droit des régimes matrimoniaux et des successions
- Droit des associations et des fondations
- Procédure civile
- Droit du travail
- Droit des assurances
- Voies d'exécution

PROCÉDURES ; MONACO ET LA VIE INTERNATIONALE

(Semestre 6)

- Coopération internationale
- Droit international privé 1
- Droit international privé 2
- Droit de la mer
- Engagements internationaux de Monaco
- Droit monégasque et droit de l'Union européenne
- Monaco et le Conseil de l'Europe
- Droit monégasque et droit global

> admission

Cette formation s'adresse à toute personne désirant **acquérir ou approfondir ses connaissances en droit monégasque**.

PUBLIC > À partir de la L1, étudiantes et étudiants titulaires d'un Baccalauréat
> Professionnel

CAPACITÉ D'ACCUEIL > 25 places

> candidature

Sélection sur dossier

- > titularité du baccalauréat ou de la capacité en droit
- > lettre de motivation : évaluation de la cohérence du projet professionnel et de la qualité rédactionnelle de la demande
- > résultats du baccalauréat ou de l'année antérieure (*uniquement pour la Formation Initiale*)

Dépôt de candidature en ligne sur ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr 9 au 22 juin 2025

Coût de la formation

Formation initiale

- > Étudiants inscrits à UniCA préparant un diplôme national : 250 €/an
- > Étudiants inscrits dans une autre université européenne préparant un diplôme national : 375 €/an (+ 57 € de frais de gestion)

Formation continue

- > 1000 €/an pour la formation complète, avec présentation de l'épreuve orale et, en cas de réussite, attribution du diplôme (+ 257 € de frais de gestion);
- > 600 €/semestre choisi avec certificat d'assiduité délivré en fin de semestre

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Yves STRICKLER, Professeur en droit privé et sciences criminelles
yves.strickler@univ-cotedazur.fr

PARTENAIRES

- Direction des Services Judiciaires, Principauté de Monaco
- Institut monégasque de formation aux professions judiciaires, Principauté de Monaco
- Aix-Marseille Université, Faculté de droit et science politique

droit.univ-cotedazur.fr



Faculté de droit et science politique
EUR LexSociété
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 NICE



Responsable de la formation
Pr Yves STRICKLER
yves.strickler@univ-cotedazur.fr

Bureau pédagogique
Stéphanie BERTHIER
stephanie.berthier@univ-cotedazur.fr
☎ 04 89 15 25 35